



Opération Eco-Défis
des artisans-commerçants
de la Métropole Rouen Normandie

Charte d'engagement

Je, soussigné Stéphane PASQUIER
Dirigeant de Pasquier Meubles
Situé 313 route de Dieppe, 76230 Isneauville

- autorise les Institutions partenaires (Chambre de Métiers et de l'Artisanat Normandie, Métropole Rouen Normandie), à communiquer sur les engagements de mon entreprise et/ou de mes établissements dans le cadre des éco-défis,

et m'engage à :

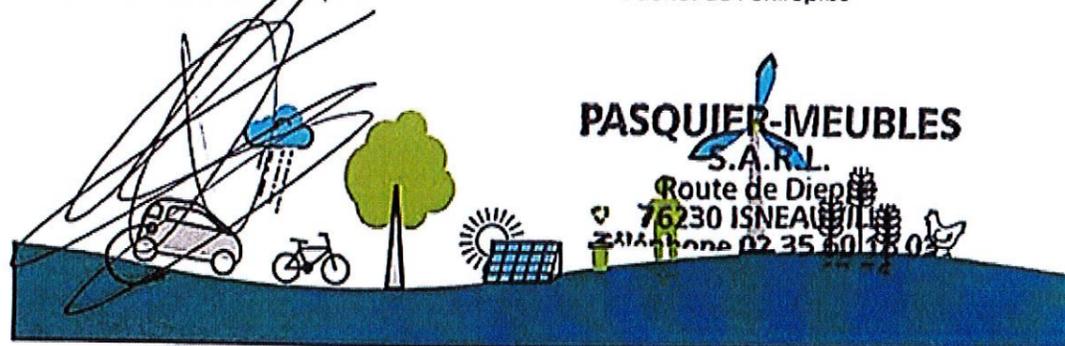
- maintenir les pratiques relatives aux défis que j'ai choisi de relever après l'obtention du label (labellisation valable 1 an),
- sensibiliser ma clientèle aux actions mises en place dans mon établissement, à communiquer sur l'opération éco-défis,

Je reconnais avoir pris connaissance qu'un manquement à ces engagements pourrait conduire au retrait des droits d'usage du label.

Fait à Isneauville le 30/06/2021

Signature du chef d'entreprise

Cachet de l'entreprise



Opération Eco-Défis
des artisans-commerçants
de la Métropole Rouen Normandie

Dossier de labellisation

Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise :

Nom, Prénom du chef d'entreprise : Stéphane Pasquier

Adresse : 313 Route de Dieppe

CP : 76230

Ville : ISNEAUVILLE

Tél. : 02 35 60 18 03

Mail : stephane@pasquiermeubles.com

N° SIRET : 303.698.112.00016

Activité : Commerce de détail de meubles – Atelier de tapisserie et de menuiserie

Date de dépôt du dossier : 25/06/2021

Conseiller CMA76 accompagnant l'entreprise Killian Goubert

Avis du comité de labellisation (réservé au comité)

Avis positif Avis positif avec réserve Avis négatif

Observations éventuelles :

Fait à Rouen le 9/07/2021

Signature du Président du comité

[Signature]

Scanné avec CamScanner



Défis relevés et à engager

Rappel : vous devez relever à minima 3 défis dont un nouveau et devant appartenir à au moins 2 familles de défis distinctes. L'entreprise peut choisir 2 défis déjà relevés durant les 2 dernières années et mettre en oeuvre un défi supplémentaire au minimum.

Code	Nom du Défi	Actions déjà menées / Impacts obtenus et justificatifs	Actions à engager / Objectifs / Impacts visés	Avis et commentaires du comité
		Démarche et consommation Eco-Responsable		
RES2	Démarche et pédagogie RSE	Pédagogie RSE en interne → Favorisation du covoiturage / Restriction de la vitesse des chauffeurs pour moins d'émissions / Pédagogie auprès des salariés pour veiller à éteindre les lumières / effectuer les bons de commandes en version numérique		
RES3	Ecologie industrielle et territoriale	1) Membre de l'association commerçante Isno and co : promotion des acteurs locaux et création d'un réseau pour permettre de fonctionner localement 2) Achat auprès de fournisseurs labellisés Entreprise du Patrimoine Vivant		
RES4	Bio-diversité		Végétalisation de la façade d'ici la fin de l'année / Pose de bacs à fleurs et diverses décorations à base de fleurs	
RES5	Produits labellisés et circuits courts	Commercialisation de produits en plastique recyclable et de matelas recyclables / Intégration d'un critère environnemental lors de la mise en concurrence des fournisseurs	Création d'un espace dédié à une gamme matériaux bio-sourcés dans le magasin	
RES7	Produits d'entretien		Fabrication sur place des produits d'entretien → Pour le magasin mais aussi pour le domicile des salariés	
		Energie		
ENE1	Energies Renouvelables	Installation d'une chaudière à granules		
ENE3	Isolation et refroidissement		Travaux d'isolation de la façade et de la toiture du magasin. Installation d'un bardage isolant avec des pignons sur les côtés	
ENE4	Eclairage	Changements des tous les éclairages du magasin pour des LED → Division de la facture d'énergie par 2		
ENE6	Pratiques vertueuses	1) Baisse de 3 à 4 degrés de la température de l'atelier pour optimiser la consommation (les salariés n'avaient pas besoin d'autant de chaleur) 2) Suivi des consommations et réalisation d'un audit énergétique Les appareils sont toujours éteints, une veille est programmée		
		Eau		
EAU1	Consommation	Utilisation de chasse d'eau double réservoir et de réducteurs de débits		
EAU2	Rejets d'effluents	Les eaux de lavage des sols sont rejetées au réseau d'eaux usées		
		Gaz à effet de serre - Air - Bruit		
		Prévention des déchets		
PRE1	Stop au gaspillage	1) Les clients ont la possibilité de ramener les meubles qu'ils souhaitent jeter → Ceux-ci sont donnés soit aux salariés soit à une association 2) L'entreprise a fixé un objectif de -20% d'impression. Paramétrage des ordinateurs pour imprimer en noir et blanc → Diminution de la consommation d'encre couleurs / Utilisation de papiers issus de filières recyclables / Utilisation de papier écologique pour flyers		
PRE4	Réemploi et réutilisation	Les clients ont la possibilité de rénover leurs produits → présence d'un atelier tapisserie-couture et un atelier menuiserie		
		Gestion des déchets		
DEC1	Tri des déchets	Les déchets sont tous triés pour être recyclés (ex. cartons via Paprec)		
		Déplacement - Transport		
TRA1	Déplacement professionnel		Installation d'une borne de recharge électrique (ouverte au public)	
TRA2	Déplacement domicile-travail	Une salariée en couture est en télétravail : elle ne se déplace qu'une fois par semaine pour récupérer les produits des clients		
TRA4	Livraison		Remplacement d'un véhicule utilitaire thermique diesel par un véhicule utilitaire électrique	